

## La Chambre de métiers inaugure son Institut



Gérard Morin et François Bonneau coupent le ruban inaugural en présence de Marie-Madeleine Mialot et du sénateur Jean-Pierre Sueur.

En marge de son assemblée générale, qui s'est déroulée le lundi 31 mai à Orléans, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret a procédé à l'inauguration de l'Institut des métiers et de l'artisanat, situé au 44, rue du Faubourg Bourgogne. Cet événement s'est déroulé en présence de François Bonneau, président du Conseil régional, et Michel Derrac, directeur régional des entreprises, de la concurrence et de la consommation.

Pour Gérard Morin, président de la CMA45 « la chambre doit répondre aux besoins des entreprises dont elle est au service, tant en matière de formation des salariés, des chefs d'entreprises ou de leur conjoint que de la formation des futurs créateurs ou repreneurs ». C'est pourquoi elle avait besoin d'une structure conçue « pour accompagner chacun dans la réalisation de ses projets » sachant que les entreprises sont « en constante recherche de salariés qualifiés » et qu'il est essentiel « de don-

ner à toute personne qui souhaite s'impliquer dans l'artisanat, non seulement les contenus de formations adaptés, mais également les méthodes pédagogiques qui lui permettront le mieux de s'approprier les connaissances, de développer son savoir-faire et de maîtriser les comportements les plus adaptés aux divers contextes ».

L'institut des Métiers et de l'artisanat se fonde sur l'idée d'une formation accessible tout au long de la vie professionnelle. « Une formation « claire, lisible, adaptée à tous les niveaux... » regroupant sur un même site « la formation thématique... la formation qualifiante... la formation à la création et à la reprise... » selon Michel Schubart, président de la commission de la formation professionnelle. Il se définit « comme l'exact reflet et le véritable outil « développeur de compétences » que peut offrir la première entreprise de France ».

Cet institut devrait accueillir 1 400 stagiaires dans l'année. Il offre 900 m<sup>2</sup> sur quatre niveaux dédiés à la formation continue avec notamment une salle de conférence (85 places), une salle de réception (70 places), six salles de formation (12 à 24 personnes), une salle informatique, un office, une cafétéria. Certains équipements peuvent être loués.

L'investissement s'est élevé à 1 890 000 €, pris en charge à 77 % par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, et la Région Centre (430 000 €) « dans le cadre de sa politique de développement de la formation continue ».

### Bon à savoir

Chambre de métiers et de l'artisanat du Loiret, 11 rue de la Bretonnerie - BP 2249 - 45012 Orléans Cedex 1 ;  
Tél : 0.810.038.045,  
fax, 02.38.54.66.76, mail : accueil@cm-loiret.fr, internet : www.cm-45.fr

Institut des métiers et de l'artisanat, 44 rue du Faubourg de Bourgogne, 45000 Orléans, Tél : 0.810.038.045.

Antenne de Montargis, 6 rue de Vaublanc, 45200 Montargis, Tél : 0.810.038.045, fax : 02.38.89.23.61.

## Apprentissage

### Situation financière difficile pour le CFA

La nouvelle salle de conférence de l'IMA a servi de cadre à une assemblée générale à la Chambre de Métiers. Dans le Loiret, qui compte 8 000 entreprises artisanales, il y a eu 1 334 créations en 2009 dont 712 auto-entrepreneurs. Ces derniers sont en progression constante ce qui inquiète les artisans qui y voit « une déstructuration de leur organisation et une source de perte de recettes importantes pour la Chambre de métiers » selon Gérard Morin.

Bilan d'activités, comptes, rapports des commissions ont été approuvés ainsi que la création d'un fonds d'aide aux entreprises en difficultés et la dotation d'un prix « Métiers d'art de la Chambre de Métiers et de l'artisanat ».

Tout serait bien dans le meilleur des mondes s'il n'y avait pas la situation difficile sur le plan financier du Centre de formation des apprentis, pièce essentielle du dispositif. Celui-ci affiche un déficit de 467 000 € expliqué par la baisse des subventions et de la collecte de la taxe d'apprentissage, une hausse de la masse salariale et un coût fonctionnement élevé de l'internet (entre autres).

Un plan de restructuration a été présenté. Il repose sur la réorganisation de l'enseignement, le développement des activités de formation continue, l'ouverture de nouvelles formations par l'apprentissage. Pour réduire le déficit, la CMA45 prend toute sa part mais ce ne sera sans doute pas suffisant sans une amélioration de la collecte de la taxe d'apprentissage et des aides extérieures que le président Morin n'a pas manqué d'évoquer.